



Les lieux d'écoute Informations

CENTRE SOCIAL
de MONTFORT le GESNOIS
1 place Jacques Moreau

☎ 02.43.76.70.25

Les Permanences

le Mercredi
de 17h30 à 19h30
et
le Vendredi
de 9h00 à 12h00

au CENTRE SOCIAL
1 place J. Moreau
72450 Montfort le Gesnois

Comité de rédaction

- Julien VERGNAULT
Directeur du centre social
- Marie-Christine MOUY
Coordinatrice des lieux d'écoute
- Les membres du Groupe de
Travail des Lieux d'Ecoute
- Véronique MARTIN
Espace Ecoute Formation
- Jean Mathieu LAFARGUE
Espace Ecoute Formation

EDITO

Nous voilà déjà à la 5ème parution de notre lettre d'information qui, sans prétention, vous éclaire depuis deux ans sur les lieux d'écoute.

Amariner par son capitaine, l'équipe du GTLE, a su trouver sa place auprès des habitants. La collaboration entre les partenaires a permis de faire cheminer petit à petit les différents projets, et cela malgré les contre-courants...

La fin d'année 2010 nous laisse entrevoir de nouveaux horizons de développement des lieux d'écoute, améliorant ainsi le service de proximité que nous devons aux habitants.

Dans un esprit de coopération, donnons-nous toujours les moyens de nos réflexions. Il y aura toujours des tempêtes mais il y aura toujours des hommes et des femmes pour veiller au grain et braver ces tempêtes.

Je suis très heureux de faire partie de ce navire et espère contribuer aussi efficacement que mon prédécesseur à la réussite de nos actions.

Nous dédions tout simplement et sincèrement cet édito à Alain CAILLOT initiateur, avec d'autres, de ce formidable projet...qui ambitionne de donner du temps, de son temps, pour être à disposition de celui ou celle qui souhaite simplement vérifier que ses mots, sa parole est écoutée...

Nous le remercions et lui souhaitons bon vent !

Julien VERGNAULT et le Groupe.

INFORMATIONS

La rentrée est toujours un moment important dans la vie d'une association ; au Centre Social de Montfort le Gesnois, elle est placée cette année sous le signe du **changement** et du **développement**.

Changement de Directeur puisque Alain Caillot, à qui nous dédions cette lettre, profite maintenant d'une retraite que nous lui souhaitons heureuse. Nous accueillons avec plaisir le nouveau Directeur, Julien Vergnault avec qui nous travaillons déjà efficacement.

C'est dans ce nouveau contexte que, le **Lieu d'Ecoute** en milieu rural, service rattaché au Centre Social, évolue.

Nous avons une interrogation en mai dernier sur l'implantation de nos permanences du **mercredi soir**. Maintenant, elles se tiennent à l'accueil du Centre Social pour plus de convivialité et moins d'isolement. La permanence de l'orthophoniste permet de rencontrer des parents qui attendent leur enfant en consultation et de se présenter. Nous n'oublions pas pour autant, de remercier Françoise Beneux, directrice de l'ASIDPA, pour l'accueil chaleureux qu'elle nous a proposé pendant cette première année d'ajustement. La Banque Alimentaire, de son côté ne distribue ses colis que tous les quinze jours maintenant. Les écoutants ont choisi d'être quand même présents tous les **vendredis**. L'accueil du Centre Social nous est aussi ouvert ces jours de non distribution.

Le bilan encourageant de cette première année et la volonté de nos partenaires, nous permettent d'envisager l'**ouverture d'un nouveau Lieu d'Ecoute**. Ce sera au **Breil sur Mérisse** dans les prochains mois. Cette nouvelle implantation confirme bien notre vocation et notre volonté d'être au service du monde rural.

Pour que ce projet aboutisse, nous lançons dès maintenant un appel à de nouvelles candidatures d'écoutes, l'équipe actuelle ne suffisant pas à assurer les permanences des trois sites. Les personnes intéressées par cette aventure humaine, peuvent prendre contact avec le secrétariat du Centre Social de Montfort Le Gesnois au 02 43 76 70 25 ; Claudette pourra répondre à leurs interrogations et les diriger vers les personnes chargées du recrutement.

Marie-Christine MOUY coordinatrice

INTERVIEW à...

Karine NIVELAIS, directrice du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) pour la Sarthe.

Les CIDFF s'adressent à chacun, indifféremment de l'âge, de l'origine sociale et culturelle, de l'appartenance politique et confessionnelle ou de l'orientation sexuelle. L'information est confidentielle et gratuite. Par ailleurs, les CIDFF témoignent d'une neutralité aux plans politique et confessionnel.

Mais Karine alors, ce sont des lieux d'écoute ?

Non, pas tout à fait. Avant tout, nous sommes des professionnels. Nous avons développé de l'information juridique, du conseil conjugal et familial et de l'accompagnement à l'emploi. Donc c'est différent d'une écoute globale, on part sur un précepte d'écoute mais nous devons être en capacité d'informer, d'orienter et d'accompagner certaines situations.

Effectivement dans les LE, il n'y aura pas de conseil et pas de suivi.

Oui, voilà la différence.

Les LE ont une prise en compte très large de ces problématiques. L'écoute y est « globale ».

Peut-il y avoir une complémentarité avec les LE ?

Une complémentarité ?

Nous, ce qu'on voit par exemple, c'est qu'il y a un grand besoin d'un temps de paroles. Mais c'est vrai que les exigences de « productivité » de la part des financeurs entre autres, font que nous sommes obligés de restreindre le temps consacré à l'écoute même si on se permet encore une forme d'indépendance par rapport aux victimes de violence.

On ne peut pas dire « Madame, ça fait déjà une demie heure, on arrête... ».

Il y a des problématiques difficiles comme ça où on se permet d'être large. Mais en tout cas, on ressent bien ce grand besoin d'écoute de la population.

Pour nous, elle est là la complémentarité.

Dans les LE, la disponibilité des écoutants bénévoles est à la base de leur mission. Il n'y a pas de contrainte de temps.

Oui, c'est important. Et puis, nous ressentons un autre problème avec certains partenaires qui ont l'intitulé « psychologue » ou « éducateur », et là il y a un frein important à la parole : certaines personnes ont des représentations par rapport à ces professions. Elles ne viendraient pas voir un psy dans un premier temps (il y a encore cette image « psy », je suis malade, je suis fou) ou un éducateur (la peur que les gamins soient retirés). Après ce sont des représentations, des stéréotypes qui se travaillent.

Comment réagissez-vous au fait que les écoutants soient des bénévoles, ne craignez-vous pas que les bénévoles soient « un peu justes » face aux problématiques qu'ils rencontreront ?

Le bénévolat est nécessaire, pour nous il y a vraiment une complémentarité, par rapport à ça, il n'y a pas de problème.

Après, c'est vrai, on peut voir des dérives de la part des bénévoles qui ont de bonnes intentions, mais qui du coup, n'étant pas très bien canalisés, peuvent mal orienter les gens. Il faut que leurs actions soient bien balisées. Après la réunion de présentation du projet de lieu d'écoute au Breil, j'ai été tout à fait rassurée par rapport à ce cadrage.

Pour moi, c'est très important qu'il y ait cette analyse de la pratique et aussi qu'il y ait quelqu'un qui soit bien repéré en tant que coordinatrice des bénévoles. Parce qu'on sait bien qu'aujourd'hui, dans le travail social, il y a quelque chose qui se complexifie et que les bonnes intentions ne peuvent pas suffire.

Quelle est votre motivation pour vous rejoindre ce projet ?

Je suis convaincue que la géographie de la Sarthe, fait qu'il y a énormément de choses qui sont centralisées sur Le Mans et qu'il y a quand même une carence pour la zone rurale.

Alors moi, je suis très intéressée pour, à l'ère où on retire le service public, essayer de développer quelque chose qui est de l'ordre du soutien aux populations, sans jugement, sans catégorie, ouvert à tous quoi. Voilà. Il y a peu de choses dans le monde rural alors quand il y a quelque chose qui se crée et qui nécessite de l'énergie et de la persévérance, ça m'intéresse. C'est pour moi très important de le soutenir et de l'accompagner.

Est-ce que vous supposez des difficultés pour que ce LE du Breil vive et se développe ?

La difficulté principale pour moi, c'est que les gens n'ont pas cette culture d'aller chercher de l'aide et de l'accompagnement. Mais après la réussite des permanences d'informations juridiques de Montfort le Gesnois pour moi, vraiment tout tient dans le soutien que le réseau des partenaires peut faire.

Quel réseau ?

Le réseau des mairies, des travailleurs sociaux, des écoles. Il faut que le directeur d'école, que les instituteurs soient convaincus du bien fondé de cette action. Ils en voient des parents en situation difficile ! Le fait qu'il y ait pour eux un relais, c'est très important. Une affiche, dans le hall de l'école et aussi dans les cabinets médicaux. Le public a besoin de repérer un lieu et sa régularité dans son fonctionnement (*horaires, jours d'ouverture*).

J'ajoute que l'adhésion rapide et franche des 5 maires (Ardenay, le Breil sur MÉRIZE Nuillé Le Jallais, Soultré, Surfonds) y est pour beaucoup dans la mise en place de cette permanence d'écoute au Breil.

Une dernière chose à nous dire ?

J'insiste sur l'importance de la formation et du cadrage de l'action des bénévoles. C'est essentiel !



« Si je peux écouter les choses que l'autre me dit, si je peux comprendre comment elles lui apparaissent, si je peux percevoir les significations personnelles qu'elles ont pour lui, si je peux sentir l'exacte nuance d'émotion qui les accompagne, alors, je libérerai de puissantes forces de changement. », Carl ROGERS